

**M. Drew:** Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans les détails de ces questions, puisqu'il s'agit de la ligne de conduite régulière à suivre pour répondre aux exigences de l'heure en attendant l'examen des crédits généraux. Nous acceptons l'assurance, que nous donne le ministre, que l'examen des crédits n'aura pas à en souffrir.

**L'hon. M. Abbott:** J'apprécie hautement la collaboration dont on a fait preuve au comité hier et aujourd'hui.

**M. Knowles:** Dois-je comprendre que le ministre demande, en l'occurrence, trois quarts en plus d'un sixième, pour un total de onze mois?

**L'hon. M. Abbott:** Parfaitement.

**M. Knowles:** Mais il reste encore un mois à l'égard duquel nous pouvons discuter le crédit?

**L'hon. M. Abbott:** Exactement.

**M. Higgins:** Le ministre a dit, je crois, que les dépenses effectuées à Terre-Neuve dépassent les prévisions.

**L'hon. M. Abbott:** Des secours aux chômeurs.

**M. Higgins:** Je crois que les recettes ont aussi dépassé les prévisions.

**L'hon. M. Abbott:** Nous n'en sommes pas au crédit visant l'assurance, mais les secours.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait de la résolution qui est lue pour la 2<sup>e</sup> fois et adoptée.

## VOIES ET MOYENS

### LOI DE FINANCES PROVISOIRE

**L'hon. Douglas Abbott** (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité des voies et moyens, sous la présidence de M. Dion.

**L'hon. M. Abbott** propose:

La Chambre décide que pour assurer les subsides accordés à Sa Majesté pour le service public pour l'année financière se terminant le 31 mars 1951 les sommes suivantes soient prélevées sur le Fonds du revenu consolidé du Canada:

1. La somme de \$233,837,011.33, représentant un sixième de la somme des différents crédits à être votés, énumérés dans le budget principal des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1951;

2. La somme de \$1,125,000, représentant les trois quarts de la somme du crédit n° 170 dudit budget des dépenses;

3. La somme de \$1,900,666.66, représentant le tiers de la somme des crédits n°s 30, 430, 497 dudit budget des dépenses;

4. La somme de \$324,283.16 représentant un sixième de chacun des crédits nos 30, 172, 175, 176 dudit budget des dépenses; et

5. La somme de \$2,614,658.85 représentant un douzième de chacun des crédits nos 66, 94, 189, 191, 192, 361, 362, 366, 374, 375, 377, 380, 384, 385, 386, 425, 432, 434, 559, dudit budget des dépenses tels qu'ils sont inscrits dans la résolution adoptée aujourd'hui par le comité des subsides.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait du projet de résolution qui est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et adopté.

**L'hon. M. Abbott** demande ensuite à présenter le bill n° 15 pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour le service public durant l'année financière expirant le 31 mars 1951.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> et pour la 2<sup>e</sup> fois, puis étudié en comité. Rapport est fait du bill qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.)

## TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Fournier** propose l'ajournement.

—Monsieur l'Orateur, demain étant un jour réservé aux mesures d'initiative ministérielle, nous étudierons les questions suivantes: Résolution inscrite au n° 16 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, relative à un bill tendant à modifier la loi des produits agricoles; n° 18 au *Feuilleton* d'aujourd'hui, mesure concernant la loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles. Ces résolutions sont inscrites au nom du ministre de l'Agriculture.

Nous passerons ensuite au n° 19 du *Feuilleton*, bill relatif à la loi de 1944 sur le soutien du prix des produits de la pêche. Trois projets de résolution inscrits au nom du ministre de la Défense nationale figurent aux n°s 21, 22 et 11 du *Feuilleton* d'aujourd'hui. Si nous adoptons ces résolutions et s'il nous reste du temps, nous passerons à celles qui sont inscrites aux noms des ministres du Commerce et des Affaires des anciens combattants, soit les n°s 12 et 20 du *Feuilleton* d'aujourd'hui. Nous espérons qu'il nous restera encore le temps d'adopter la motion du secrétaire d'État aux Affaires extérieures tendant au renvoi de ses crédits au comité.

**M. Green:** Après cela?

**L'hon. M. Fournier:** Oui, si nous avons le temps. Nous espérons vraiment avancer les travaux, car ce ne sont là que des projets de résolution et nous voudrions saisir la Chambre des bills aussitôt que possible.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, les résolutions seront-elles appelées dans l'ordre indiqué par le ministre?